

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **14 mai 2019**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2019-16 : LOT 2 067 233 (20, CROISSANT LALONDE)

La demande de dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage attenant de 4,11 mètres par 7,47 mètres avec :

- une marge latérale droite de 1,05 mètres au lieu de 3 mètres tel que prescrit à la réglementation;
- des marges latérales totales de 4,10 mètres au lieu de 6 mètres tel que prescrit à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 14 mai 2019.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 23 AVRIL 2019.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
